

Sociolinguistique : La Diglossie Ou Le Bilinguisme En Milieu Universitaire De La Republique Democratique Du Congo

Jean Kilongozi Si Umba

Abstract :

La République Démocratique du Congo recourt au français comme langue de l'éducation nationale. Dans cet ordre de politique linguistique, la formation en langue française et la promotion de celle-ci est soutenue par les acteurs du système éducatif congolais et internationaux à travers entre autres, l'agence des universités francophones et l'organisation internationale de la francophonie. (Cfr. Charte de la Francophonie du 23 Novembre 2005).

Keyword : No.

En revanche, en l'absence d'une politique linguistique nationale clairement conçue et formellement mise en œuvre, quelques tentatives de promotion des langues locales ont abouti à un résultat limité. Il s'agit de l'enseignement des langues nationales que sont le ciluba, le lingala, le kikongo et le kiswahili. Plusieurs divergences sur l'aménagement linguistique ont surgi dès la période coloniale rapporte Yvon Nsuka : « A partir de 1955, l'aménagement linguistique colonial connaît ses premières fissures. En effet, à partir de cette année, deux tendances se disputent l'utilisation des langues africaines à l'école : la tendance indigéniste qui prône l'enseignement des et en langues congolaises et la tendance européeniste qui, elle, était pour l'enseignement en français. » (NDAYWEL, 2003, p.39).

En marge de l'idéologie de feu MOBUTU SESE SEKO du recours à l'authenticité, l'enseignement des langues nationales congolaises a été réintroduite dans le programme de 1974 avec le concours des quelques linguistes. Indépendamment de cette idéologie, les linguistes congolais ont produits plusieurs publications sur les langues de la République Démocratique du Congo. Sans prétention d'en dresser ici le répertoire, nous faisons allusions aux nombreuses recherches relatives au kiswahili, menées par le sociolinguistique de renom Maurice MUYAYA WETU, les linguistes KABANGE MUKALA et KALUNGA Marcel, ainsi que d'autres.

Subsidiairement à ces études sur le kiswahili, il y a lieu de constater que cette langue véhiculaire africaine est largement utilisée dans la Province du Tanganyika en République Démocratique du Congo. Au-delà de son usage en tant que langue de contact, le kiswahili coexiste aux côtés de la langue française en milieu universitaire dans la ville lacustre de Kalemie. Les étudiants de l'université de Kalemie, notre cadre spatial de cette étude, parlent souvent le kiswahili et le français, ce qui génère tacitement un conflit linguistique entre les deux langues pour des raisons qui seront examinées plus loin dans notre étude.

Si la maîtrise relative du français ne fait l'ombre d'aucun doute, cette langue d'enseignement au niveau universitaire est censée jouir du monopole, faiblement concurrencé, nonobstant l'enseignement des langues nationales congolaises dans très peu des filières d'études.

La grande préoccupation de cette étude est de chercher à comprendre le conflit possible de langue de suite de l'utilisation concomitante du kiswahili et du français en milieu universitaire de Kalemie. Cette recherche analysera l'emploi du français et du kiswahili en milieu universitaire pour comprendre s'il s'agit de de diglossie ou de bilinguisme. Abdou Diouf fait une remarque pertinente sur la relation entre les langues africaines et le français : « sur le sol d'Afrique, langues africaines et langue française expriment, à la fois, l'identité qui est enracinement et l'aptitude au progrès qui est ouverture. Pour atteindre ce double objectif, il est donc indispensable, dans un premier temps d'installer confortablement l'enfant dans sa langue maternelle pour l'ouvrir, ensuite, sur une langue française désormais partenaire des langues-cultures avec lesquelles elle est en contact. Pour faire le lien entre la langue natale et la langue française, il faudra aménager de façon équilibrée le passage de la première à la seconde. Ce bilinguisme scolaire trouve sa légitimité dans la vie de tous les jours. (NDAYWEL, 2003, p.7)

C'est pourquoi le rapport entre le kiswahili et le français sera scruté sous un angle sociolinguistique. Bien avant, il est utile de circonscrire l'acception qui dégage le consensus définitionnel ou la définition consensuelle quoiqu'il soit difficile de dégager l'unanimité absolue sur le contour sémantique des mots qui relèvent de la sociolinguistique, comme domaine scientifique qui n'échappe pas elle-même, aux débats divers tant sur sa matière que son objet.

I. ACCEPTION CONCEPTUELLE

I.1. Sociolinguistique

Nous verrons avec Cécile PETITJEAN quelques définitions des certains auteurs sur la sociolinguistique : Pour Philippe Blanchet, le fondement minimal commun aux sociolinguistes est le fait que "les phénomènes linguistiques sont avant tout des phénomènes sociaux infiniment hétérogènes et ouverts intriqués dans l'ensemble des autres phénomènes sociaux". Jean Michel Eloy estime que la sociolinguistique s'occupe prioritairement "de l'existence de langues, phénomène au sein duquel se nouent des lignes de force nombreuses, hétérogènes, et complexes au sens précis de la théorie de la complexité". Marcello Barbato, pour sa part, trouve que l'objet de la sociolinguistique est "la langue dans son contexte social". (Cécile PETITJEAN, 2011, p.2).

Toutes ces dimensions sémantiques de la sociolinguistique révèlent le rapport étroit entre la langue et la société dans la mesure où une langue doit son existence à sa pratique par ses locuteurs qui sont membres d'une société. Dès lors, les considérations sociales relatives à la question linguistique ne sauraient se distancer de faits langagiers. Somme toute, nous admettons que la sociolinguistique comme discipline scientifique prend en compte, dans son objet d'étude, les faits linguistiques qui ne sont mieux examinés qu'à la lumière des réalités sociales.

I.2. Diglossie

Francis MANZANO définit la diglossie comme une situation bilingue dans laquelle une de deux langues est de statut sociopolitique inférieur. (MANZANO F., 2003, P.2.). Yasmina Cherrad cite le courant

européen pour qui, la diglossie est un conflit de langue. Dans le même ordre d'idées, l'école catalane de sociolinguistique qui considère que le fait que deux langues ou plus coexistent dans une même société engendre forcément un conflit linguistique...

Boyer explique davantage que s'il y a bien coexistence, c'est une coexistence problématique entre la langue dominante et la langue dominée. Et dans un contexte de domination, il y a forcément déséquilibre et instabilité, il y a forcément conflit et dilemme. Le conflit est envisagé dans la durée et dans sa globalité car on ne peut en percevoir la dynamique linguicide que sur plusieurs décennies, voire plusieurs siècles.

Kremnitz, cité par Yasmina, dit de son côté qu'il y a conflit linguistique quand deux langues clairement identifiées s'affrontent, l'une comme politiquement dominante (emploi officiel, emploi public) et l'autre comme politiquement dominée...un conflit linguistique peut être latent ou aigu, selon les conditions sociales, culturelles, et politique de la société dans laquelle il se présente. Ainsi dans une société préindustrielle, avec une situation stabilisée de diglossie, le conflit linguistique est habituellement latent. (CHERRAD Y, S.D., pp.1-6).

Pour le Larousse, la diglossie tire son origine du grec diglôssos, ayant pour sens « bilingue ». C'est une situation d'un individu ou d'une communauté dans laquelle une des deux langues a un statut sociopolitique inférieur.

Pour notre part, nous aborderons la diglossie, comme une situation sociolinguistique qui met en exergue deux ou plusieurs langues parlées dans une même communauté linguistique dont les locuteurs privilégient l'une d'entre ces langues sur base des considérations écolinguistiques ou géolinguistiques.

I.3. Bilinguisme

a) Définitions

D'un point de vue théorique, le bilinguisme a fait l'objet des plusieurs explorations définitionnelles si bien que l'unanimité reste à dégager. Il est évident que la définition que nous prendrons en compte ne peut être impérativement consensuelle. Elle nous garantira, tout au plus, moins de risques d'ambiguïté en établissant son univocité, que chaque chercheur pourrait objectivement relativiser.

D'après Tove Skutnabb-Kangas cité par Marie Hanotel-Outin, le critère fondamental du bilinguisme renvoie à la possibilité pour un locuteur de parler dans deux ou plusieurs langues, au sein des communautés soit unilingues soit bilingues. (Hanotel-Outin, M., 2015, p.1).

Claude Hagège que cite encore Marie-Hanotel-Outin soutient que pour le sujet bilingue, il lui faut connaître, d'une part, toutes les expressions qui sont favorisées dans l'usage quotidien de la langue, bien qu'elles ne soient pas obligatoirement présentées dans l'usage standard de celle-ci. D'autre part, le locuteur bilingue est amené à appréhender les deux langues qu'il pratique à travers les expressions idiomatiques des deux langues. Hagège renchérit qu'un locuteur est bilingue lorsque l'emploi des plusieurs langues, la maîtrise des expressions idiomatiques et d'usage quotidien, ainsi que la reconnaissance des structures linguistiques de chaque langue lui sont naturels. (Hanotel-Outin, 2015, pp.1-2).

Dans une étude sur les critères retenus pour la définition discursive du bilinguisme, Daniel Elmiger rappelle la nuance qu'observe Léonard Bloomfield pour qui le critère fondamental du bilinguisme est la maîtrise maximale des langues tandis que pour d'autres auteurs comme François Grojean résumant simplement le bilinguisme à l'utilisation des langues. (Emilger D. 2000, pp.59-60). Grosjean affirme que la plupart des personnes qui se servent de deux ou plusieurs langues dans la vie des tous les jours n'ont pas une compétence équivalente et parfaite de leurs langues. Il ajoute aussi que la connaissance linguistique, facteur principal dans les définitions anciennes du bilinguisme est présente, car si une personne se sert régulièrement de deux ou plusieurs langues, elle doit forcément avoir un certain niveau de compétence dans les langues concernées. (Grosjean, 2016, p.2.).

b) Autres aspects du bilinguisme

Il est d'une grande utilité de faire valoir avec François Grojean quelques facteurs qui favorisent le bilinguisme : La nécessité d'utiliser une langue de communication, la présence d'une langue parlée différente de la langue écrite au sein d'une même population, la migration politique, économique ou religieuse, le commerce international, le cursus scolaire que suivent les enfants, les mariages mixtes, la décision d'élever les enfants dans deux langues etc. (Grosjean F., 2016, p.1).

Les raisons qui justifient l'existence des locuteurs bilingues à Kalemie sont bel et bien multiples. Le bilinguisme s'explique aussi par le fait du commerce international. Les opérateurs économiques de Kalemie qui commercent avec la ville tanzanienne de Kigoma séparée de Kalemie par le lac Tanganyika parlent le kiswahili qui est une langue officielle du pays de Julius Nyerere. Le français quant à lui, s'invite au bilinguisme surtout par le fait du cursus scolaire étant donné que c'est la langue d'enseignement en République Démocratique du Congo. Les mariages mixtes sont aussi un facteur non négligeable du bilinguisme à Kalemie. Les conjoints qui sont issus de deux communautés linguistiques différentes recourent de fois au kiswahili comme langue véhiculaire.

Bref, c'est principalement du fait de l'éducation que plusieurs universitaires de Kalemie parlent le kiswahili, langue véhiculaire et le français comme langue d'instruction académique. Ce bilinguisme ne se limite pas uniquement au kiswahili et au français car certains étudiants maîtrisent parfaitement leurs langues ethniques telles que le kitabwa, le kiholoholo, le kihemba, le kikalanga qui ne concernent pas cette étude. Du reste, l'usage du kiswahili en milieu universitaire s'explique aussi par le fait de l'enseignement du kiswahili comme langue nationale. Yvon NSUKA salue à juste titre les efforts fournis par les congolais pour la promotion des langues africaines : « Il faut reconnaître que la République Démocratique du Congo a fait un effort considérable dans la revalorisation, la promotion et l'enseignement des langues africaines. Dès la période coloniale, elle a su baser son aménagement linguistique sur quatre piliers l'enseignement, la recherche, la formation des formateurs, et les communications sociales.». (NDAYWEL, 2003, p.42).

II. QUELQUES ASPECTS SOCIOLINGUISTIQUES DE KALEMIE

II.1. Présentation du cadre d'étude

La ville de Kalemie est une entité administrative dotée d'une personnalité juridique en tant qu'entité territoriale décentralisée. Elle est située au bord du lac Tanganyika à une altitude de sept cent quatre-vingt-sept mètres. C'est le siège des institutions politiques et administratives de la Province du Tanganyika, l'une des 25 Provinces de la République Démocratique du Congo, outre la ville de Kinshasa aux termes

des articles 3 et 6 de la loi organique N°08 du 07 octobre 2008 portant composition, organisation et fonctionnement des Entités Territoriales Décentralisées et leurs rapports avec l'Etat et les Provinces. Kalemie est une agglomération urbaine qui compte environ 146.974 d'habitants. (Données consultées sur wikipedia le 26 septembre, 2023).

Il sied de faire le distinguo entre la ville de Kalemie et Kalemie comme territoire. A la faveur du vent de la décentralisation mise en œuvre en République Démocratique du Congo en 2015, Kalemie qui était l'un de six territoires a été divisé en deux entités administratives distinctes que sont la ville de Kalemie et le territoire de Kalemie formé de plusieurs villages environnant la ville de Kalemie. Le Bureau administratif du territoire de Kalemie a été, depuis lors, remplacé par la Mairie de la ville et c'est Kabimba, une cité des cimentiers, qui s'est établi le chef-lieu du territoire de Kalemie.

Historiquement, cette ville créée à l'époque coloniale portait le nom d'Albertville en mémoire du roi des belges Albert Ier, mort le 17 Février 1934 après avoir succédé à Léopold II. Celui-ci dirigea le Congo comme un bien privé avec le soutien d'autres puissances coloniales avant de faire du Congo, une colonie belge de 1908 à 1960.

De nos jours, la ville de Kalemie connaît une croissance relative sur divers aspects, du développement des infrastructures, l'augmentation de la population de plus en plus cosmopolite. Ceci grâce à l'installation sur place d'autres populations venant de la Province du Sud Kivu et d'ailleurs en République Démocratique du Congo. L'impact de ce mixage est perceptible pour autant que se crée une émulation entre ressortissants des différentes communautés ethniques, preuve que celles-ci sont encore organisées ou regroupées dans des associations, dites socioculturelles, ayant souvent pour leitmotif : la solidarité et le progrès communautaire.

Quant au paysage universitaire de Kalemie, l'université de Kalemie est l'établissement public officiel qui est le porte-étendard de l'enseignement universitaire de toute la Province du Tanganyika. En dépit de ses conditions opérationnelles modestes, cette institution d'éducation universitaire est en pleine évolution scientifique et infrastructurelle. Les statistiques de l'année académique 2023 renseignent que l'université de Kalemie accueille plus de trois mille cinq cents étudiants chaque année dont environ deux mille dix-neuf étudiants arrivent jusqu'à la fin de l'année tandis que plus d'un millier d'étudiants abandonnent leurs études faute d'être en règle avec les frais académiques.

De fait, cette déperdition scolaire qui avoisine trente pourcents des effectifs estudiantins s'explique en partie par la conjoncture économique de la ville de Kalemie. Celle-ci traverse un marasme économique depuis la faillite de l'usine de filature et tissage africain, FILTISAF en sigle. Cette véritable industrie, autrefois réputée sur le plan régional comme la première dans ce secteur, est à l'arrêt depuis l'année plus de quinze ans, laissant au chômage plus de mille agents qui y travaillaient et arrosaient la ville de Kalemie de leurs revenus salariaux.

Par ailleurs, la société nationale de chemins de fer du Congo, SNCC en sigle, qui emploie encore actuellement une centaine d'agents était l'autre fleuron économique de la ville de Kalemie. Malheureusement, la vétusté de ses équipements et la détérioration de la voie ferrée ne permettent plus à

cette société d'Etat d'avoir des rendements conséquents et susceptibles de garantir la fluidité des échanges économiques entre la Kalemie et les autres grandes villes des provinces voisines telles que Kindu dans le Maniema, et Kamina dans le Haut-Lomami.

L'on peut noter que le commerce général maintient encore tant bien que mal l'activité économique par voie lacustre. Ce négoce relie Kalemie aux villes du Sud-Kivu, Uvira et Bukavu sur le plan national et aux villes de Kigoma en Tanzanie, Bujumbura au Burundi et Mpulungu en Zambie sur le plan international. Cependant, cette activité commerciale lacustre ne saurait seule garantir le développement de la ville de Kalemie en particulier et celle du Tanganyika en général d'autant plus qu'elle a un grand potentiel dans le domaine de la pêche et de l'agriculture qui ne sont qu'artisanalement exploitées.

II.2. Le kiswahili, langue véhiculaire confronté au bilinguisme

Comme langue de contact, le kiswahili est inéluctablement la langue en vogue à Kalemie. Le kiswahili permet l'échange entre les locuteurs des différentes communautés linguistiques qui vivent à Kalemie. Les nombreuses ethnies de Kalemie, les hema, les tabwa, les kalanga, les fuliru, les shi, les luba et surtout les holoholo qui sont le peuple autochtone de Kalemie, communiquent couramment en kiswahili.

L'usage quotidien du kiswahili comme langue véhiculaire est à la fois confronté à son statut de langue maternelle pour certains locuteurs. Pourtant, le kiswahili n'est pas l'unique langue maternelle à Kalemie. Le français qui est enseigné dès l'école primaire s'impose dans certaines familles aisées comme une langue maternelle. Il devient donc prudent de vérifier, par cette étude, la réalité du kiswahili comme langue véhiculaire face au bilinguisme.

II.3. La situation diglossique du français face au kiswahili en milieu universitaire

Cette réalité diglossique et qui dénoté aussi du bilinguisme en milieu universitaire de Kalemie expose deux variables sociolinguistiques : La contrainte légale dans la société quant à l'usage de la langue « française » et la motivation sociale des locuteurs quant à la pratique linguistique. La première trouve sa force dans la loi-cadre N°14/004/2014 de l'enseignement national et l'ordonnance loi N°25/81 du 03 octobre 1981 portant organisation de l'Enseignement Supérieur et Universitaire qui disposent que le français est la langue d'enseignement.

La motivation sociale dans la pratique linguistique se cristallise par un recours quasi spontané au kiswahili comme langue de contact pour les étudiants et/ou enseignants, même en milieu universitaire. Cette spontanéité de l'usage du kiswahili se situe essentiellement en dehors des séances des cours. Dès lors, même certaines discussions scientifiques se déroulent en kiswahili mettant ainsi en lumière la situation diglossique dans la mesure où le kiswahili, pour ses locuteurs universitaires, est parlé comme langue avec un statut politique inférieur par les universitaires de Kalemie. Cette diglossie est si perceptible que seule la maîtrise excellente du français est encouragée tandis que le kiswahili est à la fois indûment réduit à la langue des analphabètes.

III. LE BILINGUISME ET LE CODE-SWITCHING

Dans toute situation de bilinguisme, chaque locuteur a sa langue de base. C'est le kiswahili, langue véhiculaire et souvent maternelle à Kalemie qui est à la fois une langue de base pour plusieurs

universitaires. Certains locuteurs universitaires swahiliphones de Kalemie sont confrontés aux problèmes linguistiques inhérents au bilinguisme. C'est entre autres, les interférences statiques ou dynamiques et l'alternance de code, autrement dit le code switching. Bien avant de nous étendre sur ces notions indispensables, il est d'une importance certaine de mettre en lumière la typologie du bilinguisme.

III.1. Sortes de bilinguisme

La pratique des deux ou plusieurs langues produit plusieurs situations sociolinguistiques que nous tenons d'en cerner brièvement le contour.

a) Le Bilinguisme social /individuel:

Le bilinguisme social relève de l'interaction des forces linguistiques dans une communauté ou un groupe ethnique donné tandis que le bilinguisme individuel résulte d'un dynamisme socio-historique. (CAMBLAIN, 2022).

b) Le bilinguisme équilibré/dominant

L'observation participante nous a permis de déduire de nos échanges avec quelques universitaires de Kalemie que les uns sont dans la catégorie du bilinguisme équilibré et d'autres dans la catégorie du bilinguisme dominant. Le bilinguisme est équilibré quand le locuteur a la compétence dans les deux langues tandis qu'il est dominant, lorsque la compétence de la langue maternelle est supérieure à l'autre langue.

En effet, les universitaires de Kalemie qui parlent le kiswahili et le français recourent plus à l'une ou l'autre langue en raison, non seulement de la maîtrise parfaite du kiswahili par rapport au français, vice versa, mais aussi selon le contexte d'énonciation du discours. En outre, ceux qui ont le kiswahili pour langue première y recourent le plus souvent en raison de leur capacité linguistique avérée dans cette langue véhiculaire. Toutefois, il arrive que le bilinguisme soit dominant en milieu universitaire pour ceux qui ont la langue française pour langue maternelle et langue d'instruction académique.

b) Le bilinguisme précoce simultané/consécutif

D'après certains auteurs, le bilinguisme précoce concerne un enfant qui n'a pas atteint l'âge de maturité. Dans ce cas de figure, le bilinguisme précoce est simultané quand l'enfant est bilingue en étant soumis à deux langues maternelles de manière programmée ou spontanée.

Ce bilinguisme précoce est consécutif lorsque le locuteur bilingue apprend la langue seconde toujours dans l'enfance. (Calvet, 1994).

c) Le bilinguisme additif/soustractif

Plusieurs recherches convergent sur le fait que le bilinguisme est additif lorsque les deux langues sont valorisées et qu'il est soustractif quand la langue maternelle est dévalorisée dans le milieu socioculturel de l'enfant.

Somme toute, le bilinguisme comporte aussi des incidences culturelles. Le locuteur bilingue peut être biculturel ou monoculturel. Les universitaires swahiliphones de Kalemie surfent sur la culture swahiliphone et francophone. Notre méthodologie n'étant pas quantitative, nous pouvons tout au plus

dresser ce constat partant des attitudes des universitaires swahiliphones qui parlent la langue française mais qui s'identifient toujours à leur propre culture. Toutefois, il y a des universitaires swahiliphones qui adoptent en même temps la culture francophone. Dans un sens comme dans l'autre, nous pouvons déduire qu'il y a donc à Kalemie des universitaires bilingues monoculturels et les universitaires francophones biculturels. (Calvet, 1999).

III.2. Le code switching et l'emprunt à travers la dérivation verbale et nominale en kiswahili

Il est d'une évidence irréfutable que les locuteurs universitaires du kiswahili connaissent le cas d'interférence linguistique. François Grosjean rappelle que ces interférences peuvent se situer à tous les niveaux : lexical, phonologique, syntaxique, sémantique et pragmatique. Elles sont statiques lorsqu'il y a des traces permanentes d'une langue dans la compétence de l'autre. En revanche, elles sont dynamiques quand il y a des intrusions éphémères d'une autre langue.

De manière précise, François Grosjean définit le code switching comme étant un passage momentané mais complet d'une langue à l'autre pour la durée d'un mot, d'un syntagme d'une ou de plusieurs phrases. L'emprunt étant entendu comme l'intégration d'éléments d'une langue dans l'autre du point de vue de la forme et du sens. (Grosjean, 2016).

Nous analyserons morphologiquement les formes verbales, ci-dessous recueillies de nos entretiens avec les universitaires swahiliphones de Kalemie pour bien apercevoir les phénomènes d'alternance de code et l'emprunt.

a) Le code-switching chez les locuteurs du kiswahili

L'alternance de code se vérifie notamment dans le contexte du bilinguisme dominant où le kiswahili prime sur le français dans le choix d'une de deux langues tel qu'opéré par les universitaires swahiliphones de Kalemie. De façon récurrente, on retrouve dans leur parler bilingue les phrases en kiswahili ci-après qui attestent l'alternance de code.

N°	Phrases en kiswahili	Emprunt du français	Traduction littéraire
1.	Niko bien	Bien	Je suis bien portant
2.	Ni problème ?	Problème	Est-ce un problème ?
3.	Njo frappe !	Frappe	C'est un coup !

Comme dit plus haut, le passage momentané dans la phrase pour la durée d'un mot ou d'un syntagme est exactement un cas évident de bilinguisme surtout qu'il ne s'agit d'un usage langagier accidentel mais ancré dans l'habitus des populations de Kalemie globalement.

b) Emprunt des formes verbales françaises en kiswahili

Par préfixation : Il s'agit de l'ajout du préfixe verbal Ku du mode infinitif en kiswahili pour garder le même mode du verbe emprunté à la langue française. Il se trouve qu'en dépit de ce préfixe, le verbe est déjà à l'infinitif en français. Ceci crée ce que nous pourrions appeler le dédoublement préfixal en mode bilingue. Nous expliquons cette notion par le fait de l'ajout d'un morphème de la langue de base qui n'a pas pour but de modifier le sens mais de l'assimiler à la structure morphologique autre que celle de la langue première.

Exemples :

❖ Kucomprendre, ku-com-prendr-e qui signifie comprendre en français.

Ku : Préfixe marquant l'infinif des formes verbales en kiswahili

Com : Préfixe verbal

prendr : Radical du verbal

e : Finale du verbe

Par suffixation : Il s'agit de l'ajout d'un suffixe à la forme verbale. Ici, le suffixe modifie le sens du verbe et occasionne dans certains cas la représentation spéciale qui dispose que le morphophonème peut être représenté par un phonème de forme différente.

❖ Kuimitana, ku-imit-an-a qui signifie s'imiter

Ku, Préfixe verbal

imit, Radical

an : suffixe marquant la réciprocité

a : finale du verbe

Kucorrigea, ku-corrig-il-a qui signifie corriger pour

Ku, Préfixe verbal en kiswahili

corrige, radical verbal

il : applicatif

a : finale

NB : Dans cette forme verbale, il s'applique deux règles de représentation spéciale qui énoncent que lorsque le radicale du verbe swahili comporte o ou e, le i du suffixe est représenté par le phonème e. La seconde règle prévoit que le 'l' du suffixe s'amenuise lorsqu'il est suivi de a de la finale d'une forme verbale. D'où l'analyse morphologique suivante: Ku-corrig-el-a, puis Ku-corrig, e-ø-a, enfin ku-corrige-a

CONCLUSION

Tout compte fait, l'étude de la diglossie ou du bilinguisme revêt un intérêt particulier en sociolinguistique. Le monde qui devient un village planétaire permet le contact des locuteurs des plusieurs langues virtuellement ou physiquement. Ceci entraîne le besoin d'échanges ou de communication dans une langue véhiculaire qui peut être le kiswahili en Afrique, de manière général et en République Démocratique du Congo de manière particulière.

Cette étude est partie du postulat que le kiswahili est la langue véhiculaire dans la ville de Kalemie où les universitaires recourent aussi, pour des raisons académiques, au français dans leurs échanges sociaux. D'un point de vue sociolinguistique, il était donc intéressant d'analyser s'il s'agit de la diglossie et/ou du bilinguisme.

Après analyse minutieuse de ces phénomènes linguistiques, nous arrivons à la conclusion selon laquelle, les universitaires swahiliphones de Kalemie attestent dans leur parler la diglossie et le bilinguisme. La diglossie par le fait qu'entre le kiswahili et le français, le kiswahili est d'un statut sociopolitique inférieur par rapport au français en milieu universitaire. Le bilinguisme car beaucoup d'universitaires de Kalemie parlent deux ou plusieurs langues (le kiswahili, le français et leurs langues maternelles autre que le

kiswahili). Dans un cas comme dans l'autre, ce bilinguisme peut être dominant en milieu socio-éducatif, équilibré, précoce, simultané ou consécutif chez les enfants en bas âge

Bibliographie

1. Aurelia Ferrari et al., 2014, Le swahili de Lubumbashi, Grammaire, Textes, Lexique, Karthala, Paris.
2. BOYER H. – Langues en conflit, Paris, l'Harmattan, 1991
3. CALVET, Louis-Jean, 1994 – Les Voix de la ville, introduction à la sociolinguistique urbaine. Paris, Payot.
4. CALVET, Louis-Jean, 1999, Pour une écologie des langues du monde, Paris, Plon.
5. COMBLAIN A., Bilinguisme et apprentissage précoce des langues, réalités et petit tour critique autour de nos idées reçues et fausses croyances, Presses universitaires de Liège, 2022.
6. ELMIGER, D., Définir le bilinguisme. Catalogue des critères retenus pour la définition discursive du bilinguisme, Travaux neuchâtelois de linguistique, 2000, 32, p. p55-76.
7. GROSJEAN F., Bilinguisme individuel, Encyclopeida universalis, 2016
8. MANZANO F., Diglossie, contacts et conflits des langues... à l'épreuve de trois domaines géo-linguistiques : Haute-Bretagne, Sud occitano-roman, Maghreb in Langues, contacts, complexité, cahier de sociolinguistique n°8, 4^{ème} trimestre 2003, sous la direction de Philippe Blanchet et Didier de Robillard, 327 pages.
9. PETITJEAN C., De la sociolinguistique dans les sciences du langage aux sciences du langage en sociolinguistique, in Travaux neuchâtelois de linguistique N° 53, 2011

VARIA

1. Bilinguisme et biculturalisme, Théories et pratiques professionnelles, Actes du 2^{ème} colloque d'orthophonie/logopédie, Neuchâtel 17-18 septembre, 1992.
2. Charte de la Francophonie, adoptée par la Conférence Ministérielle de la Francophonie, Antananarivo, le 23 Novembre 2005.
3. CHERRAD Y., Sciences du langage : Diglossie, M1, 13 pages, SD.
4. KLIPPI C., Le paradoxe saussurien. Le devenir du fait social en sociolinguistique, travaux des colloques, le cours de linguistique générale 1916-2016, l'émergence, le devenir, Paris, 2016.
5. La loi organique N°08 du 07 octobre 2008 portant composition, organisation et fonctionnement des Entités territoriales Décentralisées et leurs rapports avec l'Etat et les Provinces.
6. Marie Hanotel-Outin, Les différents aspects du bilinguisme, compte rendu de lecture. Méthodologie (SCL08), Licence 1, SCL AMU, Faculté ALLSHS d'Aix-en-Provence.
7. NDAYWEL E NZIEM I., Les langues africaines et créoles face à leur avenir, l'Harmattan, 2003

Webographie

1. www.larousse.fr
2. www.universalis.fr/encyclopedie/bilinguisme-individuel
3. www.researchgate.net